

Appel à candidatures

Vous êtes titulaire d'un bac+5 ou équivalent, d'un bac+4 avec au moins trois ans d'expérience professionnelle, **la Fondation du patrimoine finance huit bourses d'études et de recherche pour l'année 2013-2014.**

Mastère Spécialisé management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels

Ce Mastère Spécialisé est une formation du Cnam accréditée par la Conférence des grandes écoles, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP) et Mines-ParisTech. Il est développé, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, dans le cadre du Pôle touristique d'excellence de l'IFT Paris-Est dédié aux « patrimoines touristiques ». Unique en France, le pôle est installé dans le quartier Henri IV du Château de Fontainebleau, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Objectif du programme :

former les futurs dirigeants et managers français ou étrangers des équipements touristiques culturels, les gestionnaires de territoires, les futurs spécialistes de la mise en marché des patrimoines, qu'ils soient français ou pas, appelés à intégrer les collectivités territoriales ou locales en charge le plus souvent de domaines patrimoniaux importants.

Vous êtes :

- Professionnels du tourisme et du patrimoine en activité dans les collectivités ou les entreprises ?
- Cadres d'entreprises ou de collectivités territoriales qui souhaitez faire évoluer vos compétences vers des fonctions de management ou de direction de projets patrimoniaux ?
- Étudiants français et étrangers diplômés (architecte ; école d'ingénieur ; business school ; master en droit, économie, histoire de l'art, tourisme, etc.) désireux d'exercer des fonctions de management ou de direction dans des collectivités ou des établissements culturels français ou étrangers ?

Les bourses de la Fondation du patrimoine prennent en charge la totalité des droits de scolarité du programme. Elles sont attribuées par un jury de sélection composé d'enseignants du Cnam, de l'INP, de Mines-ParisTech et de professionnels des patrimoines et du tourisme. Elles permettent à huit candidats de travailler en relation étroite avec des opérateurs majeurs des patrimoines touristiques en France et de participer à quatre projets originaux, pertinents et innovants de recherche opérationnelle (thèses professionnelles).

- **Projet 1** : développement d'un « serious games » sur les métiers des patrimoines touristiques (avec Patryst) ;
- **Projet 2** : patrimoines et « réalité augmentée » autour de la Cérémonie des adieux (avec le Château de Fontainebleau) ;
- **Projet 3** : valorisation patrimoniale et touristique de phares et balises (avec le Conservatoire du littoral) ;
- **Projet 4** : étude comparative des dispositifs européens de sauvegarde du patrimoine de proximité (avec la Fondation du patrimoine).

Date limite de dépôt de votre candidature pour la rentrée d'octobre 2013 :

- le 28 juin 2013 (1^{re} session du jury de sélection)
- le 15 septembre 2013 (2^{de} session du jury de sélection)

Contact :

Brice Duthion, maître de conférences
Le Cnam tourisme - brice.duthion@cnam.fr
Tél. : +33(0)1 40 27 23 08 (Paris)
+33(0)1 60 39 60 20 (Fontainebleau)

Pour en savoir + :
tourisme.cnam.fr